RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 07629
Numéro SIREN : 442 395 448
Nom ou dénomination : TOTAL DIRECT ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2019 sous le numéro de dépôt 97710

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 16-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R097710

N° GESTION : 2006B07629

N° SIREN : 442395448

DENOMINATION : TOTAL DIRECT ENERGIE

ADRESSE : 2 bis rue Louis Armand 75015 Paris

DATE D'ACTE : 01-08-2019

TYPE D'ACTE : Déclaration de conformité

NATURE D'ACTE : Fusion définitive

**TOTAL DIRECT ENERGIE**
Société anonyme au capital de S.118.404,50 euros
Siège social : 2 bis rue Louis Armand
7S01S PARIS
442 395 448 RCS PARIS
*(société absorbonte)*

**TOTAL ENERGIE GAZ**
Société anonyme au capital de 4.988.939,63 euros
Siège social : 2 Place Jean Millier La défense
92400 COURBEVOIE
429 909 3S1 RCS NANTERRE
*(société absorbée)*

**DECLARATION DE CONFORMITE**

**LES SOUSSIGNEES :**

- **La société TOTAL DIRECT ENERGIE**
  Société anonyme au capital de S.118.404,S0 euros,
  Dont le siège social est situé 2 bis rue Louis Armand à Paris (7S01S),
  Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 39S 448 RCS PARIS,

  Représentée par Monsieur Xavier CAITUCOLI, en sa qualité de président, spécialement habilité à l'effet des présentes suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2019.

**ET**

- **La société TOTAL ENERGIE GAZ,**
  Société anonyme au capital de 4.988.939,63 euros,
  Dont le siège social est situé 2 Place Jean Millier La défense à Courbevoie (92400),
  Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 429 909 3S1 RCS NANTERRE,

  Représentée par Madame Catherine VERDIER, en sa qualité de Directeur Général habilité à l' effet des présentes,

Font les déclarations suivantes, conformément aux dispositions des articles L.236-6 alinéa 3 et R.236-4 du Code de commerce, à l'appui des demandes d'inscription modificative au registre du commerce et des sociétés déposées aux greffes du Tribunal de commerce de Paris et de Nanterre, suite à la fusion de la société TOTAL ENERGIE GAZ et de la société TOTAL DIRECT ENERGIE, par absorption de la première par la seconde.

1) Lesdites sociétés ont, conformément aux dispositions des articles L.236-6 alinéa 1 et R.236-1 du Code de commerce, établi un projet de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates d'arrêté des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération et la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de la société absorbée devant être transmis à la société TOTAL DIRECT ENERGIE.

2) Le projet de fusion a été conclu et signé par les sociétés participantes le 1er juillet 2019.

Il a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre le 1er juillet 2019 pour le compte de la société TOTAL ENERGIE GAZ et au greffe du Tribunal de commerce de Paris le 1er juillet 2019 pour le compte de la société TOTAL DIRECT ENERGIE.

3) L'avis prévu par l'article R.236-2 du Code de commerce a été publié le 1er juillet 2019 conformément aux dispositions de l'article R.236-2-1 du Code de commerce :

- pour le compte de la société TOTAL ENERGIE GAZ sur son site internet *www.gaz-electricite.total.fr ;*

- pour le compte de la société TOTAL DIRECT ENERGIE sur son site internet *www.total.direct-energie.com.*

Aucune opposition émanant des créanciers sociaux n'a été formée dans le délai de trente jours prévu à l'article R.236-2 du Code de commerce.

4) A compter de cette date de publication, les documents prévus par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires de la société TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'actionnaire unique de la société TOTAL ENERGIE GAZ au siège social de chacune des sociétés.

5) La société TOTAL DIRECT ENERGIE ayant détenu la totalité des actions représentant la totalité du capital social de la société TOTAL ENERGIE GAZ dans les conditions prévues par l'article L.236-11 du Code de commerce, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par les actionnaires des sociétés participant à l'opération ni à l'établissement des rapports mentionnés au quatrième alinéa de l'article L.236-9 et à l'article L.236-10 du Code de commerce.

6) L'avis de dissolution prévu par l'article R.210-9 du Code de commerce a été publié, pour le compte de la société TOTAL ENERGIE GAZ, dans le journal d'annonces légales Journal Spécial des Sociétés en date du 10/08/2019 ;

L'avis prévu par l'article R.210-9 du Code de commerce a été publié, pour le compte de la société TOTAL DIRECT ENERGIE, dans le journal d'annonces légales Journal Spécial des Sociétés en date du 10/08/2019 .

7) Le soussigné dépose au greffe du Tribunal de commerce de Paris, pour le compte de la société TOTAL DIRECT ENERGIE :

- deux exemplaires originaux de la présente déclaration ;

Le soussigné dépose au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre, pour le compte de la société TOTAL ENERGIE GAZ :

- deux exemplaires originaux de la présente déclaration ;

Comme conséquence de la déclaration qui précède, les soussignées es qualité affirment, sous leur responsabilité et les peines édictées par la loi, que l'opération de fusion sus-relatée a été décidée et réalisée en conformité avec la loi et les règlements en vigueur.

Fait à Paris,

Le 1er août 2019,

en deux (2) originaux.

| | |
|---|---|
| **Pour la société TOTAL DIRECT ENERGIE**<br>*Monsieur Xavier CAITUCOLI* | **Pour la société TOTAL ENERGIE GAZ**<br>*Madame Catherine VERDIER* |

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-SULPICE
Le 06/08 2019 Dossier 2019 00034711, référence 7584P61 2019 A 13077
Enregistrement : 125 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Cent vingt-cinq Euros
Montant reçu : Cent vingt-cinq Euros
L'Agent administratif des finances publiques

Hervé GREGOIRE
Agent administratif
des finances publiques